

Aux directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

Berne, le **21 JUIL. 2005**

Procédure de consultation concernant le "Rapport sur le redimensionnement du questionnaire de la statistique de l'aide sociale"

ZA_SODK09_Statistik03_Sozialhilfstatistik03_Erhebungstatistik/Überprüfung Fragebogen/SHS Brief Soztl Jul 05 frz.doc

Madame la Conseillère d'Etat,
Monsieur le Conseiller d'Etat,

Veuillez recevoir en annexe la réponse du Comité directeur de la CDAS à la procédure de consultation de l'Office fédéral de la statistique au sujet de la statistique suisse de l'aide sociale.

Depuis plusieurs années déjà, la CDAS s'engage pour l'introduction d'une statistique suisse de l'aide sociale. Compte tenu de l'aménagement fédéraliste du système de couverture du minimum vital en Suisse, une vision globale des prestations existantes est indispensable. La statistique sert de base à la mise en oeuvre de la Réforme de la péréquation financière (RPT) qui va, selon la planification actuelle, entrer en vigueur en 2008. Par ailleurs, elle constitue un outil d'évaluation précieux pour les cantons et communes dans leurs tâches de pilotage et de planification dans le domaine de la politique sociale.

L'introduction de la statistique suisse de l'aide sociale s'est avérée être une entreprise très exigeante. De surcroît, elle n'a pas été facilitée par la situation financière globale, les programmes d'économies ayant contribué à freiner sa mise en oeuvre. Dans ce contexte, la CDAS a demandé aux responsables de l'OFS de procéder à un bilan intermédiaire et d'évaluer la possibilité d'un redimensionnement du questionnaire.

L'OFS a donné suite à cette demande en mettant en place un groupe de travail chargé d'élaborer un modèle concret de redimensionnement. C'est avec satisfaction que le Comité directeur de la CDAS a pris connaissance des travaux de ce groupe dont il soutient les propositions.

Il ne sera guère possible de trouver une solution qui corresponde à toutes les demandes et attentes. Mais la composition représentative du groupe de travail a permis d'assurer qu'il propose des solutions réalistes et acceptables pour tous. De plus, le choix est laissé aux cantons de (continuer à) travailler avec le questionnaire intégral ou plutôt de se limiter à la partie obligatoire des variables centrales.

L'objectif principal reste l'introduction rapide de la statistique suisse de l'aide sociale dans tous les cantons. Dans ce but, nous vous prions d'appuyer la solution proposée et d'approuver les résultats du rapport de l'OFS.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleures.

**Conférence des directeurs/directrices cantonaux
des affaires sociales**

La Présidente



Dr. Ruth Lüthi

L'adjointe



Eva Wiesendanger

Copie: OFS

Office fédéral de la statistique
Section Sécurité sociale
Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel

Berne, le **21 JUL. 2005**

Procédure de consultation concernant le "Rapport sur le redimensionnement du questionnaire de la statistique de l'aide sociale"

Z1_SODK10_SchwAB10.1_Sozialhilfestatistik 33 Einzelstatistik/Überprüfung Fragebogen/Steuerungsmass SODK fiz.doc

Madame,
Monsieur,

C'est avec intérêt que le Comité directeur CDAS a pris connaissance du "Rapport sur le redimensionnement du questionnaire" et nous vous transmettons volontiers sa prise de position à ce sujet. Par ailleurs, nous vous remercions de votre disponibilité à venir présenter les résultats à notre Comité.

Des données solides sur l'aide sociale au niveau suisse constituent une base essentielle au pilotage et à la prise de décision en matière de politique sociale. C'est pour cette raison que la CDAS a soutenu l'introduction d'une statistique suisse de l'aide sociale dès le début. Entre temps, nous avons pu nous rendre compte des difficultés de ce projet très complexe et exigeant (aménagement cantonal ou communal du système d'aide sociale, effets sur le terrain, problèmes techniques, etc.). Face à ces difficultés, la CDAS a proposé, en 2004, d'examiner la possibilité et les modalités d'un redimensionnement du questionnaire afin de permettre à tous les cantons d'introduire la statistique dans un délai raisonnable.

Avec la création d'un groupe de travail représentatif, mandaté d'évaluer le questionnaire en vue d'un redimensionnement (et auquel ont participé cinq délégué-e-s de la CDAS), l'OFS a tenu compte de notre proposition. Nous constatons aujourd'hui avec satisfaction que les résultats sont disponibles et en consultation auprès de tous les cantons. Ce procédé constituera une base solide pour les travaux à venir.

1. Etes-vous favorable à l'introduction de la partie obligatoire du questionnaire (variables centrales)?

Oui. Il n'est pas facile de trouver l'équilibre optimal entre l'allègement du questionnaire d'un côté et les différents besoins d'informations de l'autre. Mais nous sommes d'avis que le groupe de travail a réussi à répondre à cette double attente avec la définition de la partie obligatoire proposée.

2. Etes-vous d'accord avec la procédure proposée au sujet des variables facultatives?

Il est important que les cantons qui travaillent déjà avec le questionnaire intégral puissent continuer à la faire, sans pertes au niveau du dépouillement. Le but du redimensionnement du questionnaire est d'accélérer l'introduction de la statistique et non de la réduire d'emblée. L'évaluation qui aura lieu dans deux ans permettra de prendre une décision basée sur l'expérience concrète de l'ensemble des cantons.

3. Etes-vous d'accord d'introduire la partie obligatoire du questionnaire à partir de 2006?

Notre proposition de redimensionner le questionnaire avait justement pour but de disposer, le plus rapidement possible, de données suisses dans le domaine de l'aide sociale. Nous approuvons donc la planification proposée.

Nous espérons que les résultats de la consultation seront positifs, et permettront ainsi l'avancement des travaux afin que nous puissions disposer de données suisses pour l'année 2006 déjà.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleures.

**Conférence des directeurs/directrices cantonaux
des affaires sociales**

La Présidente



Dr. Ruth Lüthi

L'adjointe



Eva Wiesendanger

Copie: Directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales